

## Les Portes et les Remparts de *Cognac*

Lorsque, au XVe siècle, *Cognac* avait ses remparts et ses fossés larges de 14 mètres, il n'y avait que trois portes pour y entrer: la porte *Saint-Martin* du côté sud, la porte *Angoumoisine* à l'est, et la porte des *Ponts* à l'ouest. Cette dernière porte était la tête du vieux pont qui franchissait le fleuve en face de la *Levade*, et c'est d'elle que partait la principale rue de la *Vieille-Ville*, l'actuelle rue *Grande*, par où passaient tous les chargements d'eau-de-vie et les diligences venant de *Saintes*. Elle seule existe encore.

La porte *Saint-Martin* disparut à la fin du XVIIIe siècle. La maison formant l'angle de la rue *Saint-Martin* et des *Fossés-Beaulieu* fut construite en 1788 sur l'emplacement de l'ancienne porte *Saint-Martin*. Celle-ci avait été édifée en même temps que les remparts du côté sud de *Cognac*, sous *Guy de Lusignan*, vers 1262, et fut démolie au printemps de 1787. En effet, d'après des titres qui se trouvent aux *Archives nationales* dans la série relative au duché d'Angoulême on voit que M. *Desbrunais*, subdélégué, à *Cognac*, de l'Intendant de la *Généralité* de *La Rochelle*, avait, dès le commencement de 1787, signalé à M. *Pineau*, Directeur des Domaines du comte d'Artois à Angoulême, le mauvais état de la voûte de la porte *Saint-Martin*, "qui menaçait ruine et faisait courir des dangers aux passants, plusieurs pierres s'en étant déjà détachées", et en avait demandé la démolition. Le Directeur des Domaines fut autorisé par le *Conseil*, séant à *Paris*, par lettre du 31 mars, à faire faire cette démolition et à vendre les matériaux en provenant pour couvrir la dépense.

La porte *Angoumoisine* fut démolie au XIXe siècle, sous le règne de *Louis-Philippe* (1841).

Aujourd'hui, on ne trouve plus que deux ou trois vestiges des anciens remparts de *Cognac*, qui étaient élevés en moyenne de 7 à 8 mètres au-dessus du fossé.

"Les murs de la ville, dit un ancien écrit, larges de six pieds, sont de moellons et la plupart revêtus de pierre de taille, leur longueur totale est d'environ 800 toises."

Les murs et les portes, de même que les fossés, tours et fortifications, château et palais de justice, appartenaient au domaine royal, ce qui explique comment le comte d'Artois, frère de *Louis XVI* et apanagiste du duché d'Angoulême, fut autorisé à aliéner partie de ces emplacements en 1788.

Le rempart du Nord fut démolé en 1796, et sur son emplacement on a tracé un boulevard avec plantation d'arbres, c'est l'actuel boulevard *Denfert-Rochereau*; celui de *Beaulieu* fut démolé en 1828, et celui de la *Corderie* en 1833, mais depuis longtemps il y avait des brèches par où passait le public qui voulait se diriger vers la campagne. *Beaulieu* et la *Corderie* ont été plantés d'ormes et de tilleuls et forment maintenant deux jolies promenades.

Il est bien certain que, si ce n'est la présence des tours du vieux pont - ancienne porte des *Ponts* - jamais on ne pourrait se figurer qu'autrefois *Cognac* fut une place fortifiée. Il est donc bien à regretter que l'on n'ait pas eu, autrefois l'idée de conserver au moins les trois portes de la ville, qui lui auraient conservé son cachet véritable qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

